

UNE MAISON DES DESSINS À DESSEIN



Wolinski en rêvait, Macron l'a fait ! Une maison consacrée au dessin de presse et au dessin satirique ouvrira d'ici deux ou trois ans à Paris. Sa mission : organiser expositions, événements et tables rondes sur tout le territoire, expliquer surtout au plus grand nombre, particulièrement aux jeunes générations, cette spécificité française, ce droit à critiquer et à rail-

ler, indissociable de la liberté d'expression. Pas un musée donc, car des collections publiques existent déjà, comme celle de la BNF, mais un « centre de ressources et de rencontres », un refuge aussi pour les dessinateurs menacés par les autorités de leur pays.

Si les modalités et la programmation sont encore loin d'être définies, le principe est acté et le lieu choisi,

une école désaffectée rue du Pont-de-Lodi, à Paris, à quelques encablures de l'École des beaux-arts et de l'Institut de France. Une décision qui, évidemment, ne fait pas l'unanimité, car de nombreuses villes s'étaient portées candidates, comme Bordeaux, Strasbourg, férue de tradition picturale, ou encore Saint-Just-le-Martel, non loin de Limoges, qui accueille déjà un Salon international de la caricature, du dessin de presse et d'humour. Vent debout, les élus de Haute-Vienne dénoncent le fait du prince.

Excès de jacobinisme ? Parisianisme forcené ? Pas si simple. Ce serait oublier un peu vite que la capitale et sa région ont plus souvent qu'à leur tour subi la violence obscurantiste de soi-disant défenseurs de la foi, des attentats contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher en janvier 2015 à la décapitation de Samuel Paty en octobre 2020, sans oublier les victimes du Bataclan à l'automne 2015. Ouvrir un lieu à Paris a donc valeur de symbole pour tous ceux qui veulent encore croire dans le primat de la laïcité et de l'idéal républicain, et lui offre une visibilité, et une protection, qu'il n'aurait pas forcément ailleurs. — *Stéphane Jarno*

L'exposition « Une histoire de *Charlie Hebdo* », en janvier, au musée de la Bande dessinée, à Angoulême.

Appel à projets du Festival Impatience 2022

Organisée par Télérama, le Centquatre, le Jeune Théâtre national, le TLA-scène conventionnée de Tremblay-en-France, Les Plateaux sauvages, le Théâtre de Chelles, le Théâtre de Sartrouville et le Théâtre 13, la 14^e édition du festival de la jeune création théâtrale contemporaine se déroulera entre le 1^{er} et le 16 décembre. Elle ouvre aux compagnies, aux lieux, aux institutions son appel à projets jusqu'au 31 janvier, selon les critères suivants :

– Les metteurs et metteuses en scène devront avoir réalisé une création (cinq

au maximum) avant le projet présenté. Ce dernier devra avoir moins de deux ans à compter du festival.

– Les seuls-en-scène ne sont pas prioritaires.

– Le spectacle devra être joué en langue française.

– La proposition ne devra pas excéder deux heures.

– Le spectacle ne devra pas avoir été beaucoup vu en Île-de-France avant le festival. Chaque lieu et période de diffusion, passés et futurs, devront être indiqués dans le formulaire de candidature.

– Les candidats devront envoyer une captation vidéo et une fiche technique du projet.

– Les candidats devront préciser leurs dates de diffusion afin que les partenaires du festival puissent, dans la mesure du possible, voir les spectacles.

Les inscriptions à l'appel à projets se font à partir d'un formulaire en ligne (disponible sur www.festivalimpatience.fr) précisant l'ensemble des critères de participation. Les frais d'inscription pour le dépôt de candidature sont de 10 € par projet.